



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE N°

Mise en œuvre du suivi de la biodiversité des sols sur les sites du Réseau de mesures de la qualité des sols dans la partie Nord-Est de la France : campagnes d'échantillonnage aux printemps 2025, 2026 et 2027

**I.N.R.A.E. Site d'Orléans
Unité INFO&SOLS**

MARCHE SUR APPEL D'OFFRES PUBLIC OUVERT

En application des articles L2124-2, R2124-1 et R2124-2 1°
du Code de la Commande Publique,

Service chargé du suivi du dossier :

Service Achats Marchés - Tel : 02 38 41 78 00

Représentant du Pouvoir Adjudicateur ou autorité compétente :

Monsieur le Directeur des Services d'Appui Val de Loire
45075 ORLEANS CEDEX 2

Comptable public assignataire des paiements :

M. l'Agent Comptable Secondaire du centre de recherches I. N. R. A.E. Val de Loire

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Je soussigné (nom, prénoms) :

Agissant pour le compte de :

Forme juridique :

Capital social :

Adresse du siège social :

Tél :

Immatriculation à l'INSEE

- n° d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- n° d'inscription :
- au registre du commerce de :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP), et des documents qui y sont mentionnés,

m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter dans les conditions ci-après définies les prestations objet du présent acte d'engagement.

L'offre, ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation (RDC).

ARTICLE 2 : PRIX

Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant à bons de commande au sens des articles R2162-2, R2162-4 2°, R2163-13 et 14 du Code de la Commande Publique.

Il est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel égal à 70 000 € HT, traité à prix unitaires suivant le bordereau des prix unitaires en annexe n°1 de l'acte d'Engagement, sur la base d'un bon de commande INRAE.

Les prix des prestations sont fermes la première année et ajustables les années suivantes selon les modalités précisées à l'article 10.3. du CCP.

ARTICLE 3 : DURÉE DU MARCHÉ ET DELAI D'EXECUTION

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction sans que sa durée ne puisse excéder trois années, dans les conditions fixées à l'article 6 du CCP.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

L'administration se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- Ouvert au nom de (1) :

- Etablissement :

- Code guichet : _____ Code banque :

- N° de compte :

- Clé RIB ou RIP :

Le titulaire (2) :

- ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 11 du CCP
- refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 11 du CCP

Fait en un seul exemplaire original

à _____, le _____

A Orléans, le _____

Le Titulaire¹

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,

r

(1) Joindre le RIB ou un RIP

(2) Rayer la mention inutile

ANNEXE 1 à l'acte d'engagement :

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Pour la mise en place des 24 sites, le prestataire fournira le détail des coûts moyens pour la mise en place d'un site selon les deux occupations (sites de grandes cultures, prairies, vignes et vergers d'une part ; et sites en forêts, friches et milieux naturels d'autre part) décrites en tableaux 3a, 3b (en pages 8 et 9 du CCP). Le prestataire détaillera les différents postes de dépenses (personnel, fonctionnement, déplacement, hébergement, etc.) en détaillant les 4 étapes suivantes (Avant l'intervention, le jour de l'intervention, après l'intervention et le retour sur site 28 jours plus tard pour la relève des pots Barber), en s'appuyant sur les informations fournies dans les tableaux et du tableau 4 (Annexe 1 du CCP).

Le prestataire devra renseigner les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 1 Bordereau des prix unitaires pour un site agricole

	1. Avant l'intervention	2. Le jour de l'intervention	3. Après l'intervention	4. Retour sur site : relève des pots Barber
Coût de personnel	..€	..€	..€	..€
Coût de fonctionnement	..€	..€	..€	..€
Coût de déplacement	..€	..€	..€	..€
Coût d'hébergement	..€	..€	..€	..€
Autres coûts	..€	..€	..€	..€
Coût moyen total pour un site agricole (grande culture, prairie, vigne ou verger) €			

Tableau 2 Bordereau des prix unitaires pour un site forestier

	1. Avant l'intervention	2. Le jour de l'intervention	3. Après l'intervention	4. Retour sur site : relève des pots Barber
Coût de personnel	..€	..€	..€	..€
Coût de fonctionnement	..€	..€	..€	..€
Coût de déplacement	..€	..€	..€	..€
Coût d'hébergement	..€	..€	..€	..€
Autres coûts	..€	..€	..€	..€
Coût moyen total pour un site forestier (forêt, friche ou milieu naturel)€			

Coût total du projet pour l'échantillonnage des 24 sites (selon le prévisionnel de 19 sites agricoles et 5 sites forestiers en annexe 1 du CCP)